



Communiqué de presse

33/22

Montreuil, le 12 avril 2022.

ORPEA passe un pseudo accord international ultra minoritaire avec UNI Global Union

La Fédération santé action sociale CGT a pris connaissance par la presse d'un « pseudo » accord signé entre ORPEA et UNI Global Union pour soi-disant « améliorer le dialogue social ».

Pourtant, aucune des instances représentatives du personnel d'ORPEA n'a, ni de près ni de loin, été partie prenante ou informée de l'élaboration de ce pseudo accord, pas plus que les délégué.e.s siégeant au comité d'entreprise européen (CEE). Que dire sinon que cela commence mal... La mise en œuvre pratique du dialogue social a totalement fait défaut dans l'élaboration de ce texte.

Pour la CGT, seule organisation syndicale confédérée représentative à ORPEA et au CEE, seule l'annulation des élections professionnelles, pour lesquelles nous avons déposé une action en justice, est l'unique réponse possible à ce jour que nous faisons à ORPEA.

Nous ne sommes pas étonnés qu'ORPEA ait, face au scandale qu'ils traversent, cherché par tous les moyens comme il savent le faire, à se refaire une « virginité sociale », alors qu'ils ont la palme « jaune » du contraire. C'est avec son syndicat maison « ARC EN CIEL », mais en réalité monochrome, qu'ils ont l'habitude d'œuvrer de façon antisyndicale, pourtant c'est avec une autre organisation syndicale qu'ils ont aujourd'hui manœuvré.

En effet, nous sommes stupéfaits qu'une organisation syndicale comme UNI Global Union, sensée porter la voix de la majorité des salarié.e.s, se soit prêtée au jeu des basses manœuvres de ce groupe, signant en catimini un accord ultra minoritaire tout en pérorant que cet accord couvre l'ensemble des pays et personnels au niveau mondial. Renseignements pris, cet accord a été validé par des organisations syndicales représentant moins d'un tiers des effectifs mondiaux et moins de 20% au niveau européen.

La CGT conteste donc la légitimité de ce pseudo accord ultra minoritaire et exige qu'UNI Global Union dénonce sa signature de ce texte, lui permettant ainsi de retrouver la démarche syndicale qu'il n'aurait jamais dû abandonner en venant se mettre à la table de négociation d'un groupe qui piétine le dialogue social et les syndicalistes qui le représentent.